

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Maur-des-Fossés (94100, 94210)

Premier tour

– le 11/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

La proposition 2 de notre programme mobilité correspond à l'adoption d'un plan ambitieux pour le vélo. Les associations représentant les usagers de la bicyclette seront associées à la démarche.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Il est indispensable de réunir les acteurs pour répondre aux besoins réels des cyclistes comme des autres usagers de la route. Nous pensons qu'il faut adapter les grands axes à la circulation des vélos sans être contre la circulation des voitures.

Nous croyons essentiellement à la circulation partagée.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous proposons a minima le doublement, le balisage et la sécurisation du réseau de pistes cyclables pour faire de Saint-Maur-des-Fossés une ville cyclable de référence en Ile-de-France. Nos propositions sur le sujet du vélo sont détaillées ici : <https://saintmaurencommun.fr/2020/02/17/focus-ville-cyclable/>

Le plan vélo sera par ailleurs discuté et co-construit avec les citoyen-ne-s

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Commission Vélo en place depuis juin 2018 et plan cyclable triennal adopté en Conseil Municipal

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Garantir la consultation systématique de ce comité en amont de la mise en oeuvre de tous les aménagements de voirie.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

La municipalité consultera et associera les associations pour la mise en place du plan vélo dans des instances qui resteront à définir (comité, commission municipale ou autre).

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Pas de commentaire

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous prévoyons la mise en place d'ateliers citoyens permanents d'urbanisme et l'organisation d'Assises de la Ville associant les habitants, les comités consultatifs et les conseils de quartier au projet de ville.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

10 réunion en 20 mois. Poursuite de cette fréquence lors de la prochaine mandature

Action n°3

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Le personnel municipal pourra, après formation, œuvrer à la promotion du vélo auprès des différents publics.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Pas de commentaire

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°4

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Axe pont de Chennevières - Joinville, axe pont de Bonneuil - Pont de Champigny, Bd de Créteil, en lien avec le conseil départemental.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Les axes cités ci-dessus seront des priorités pour la sécurité des cyclistes.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Entièrement d'accord. Des pistes cyclables protégées quand cela est possible et rétro-éclairées sur les grands axes de circulation.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Le réseau de pistes cyclables que nous proposons est visible au lien suivant :

<https://saintmaurencommun.fr/2020/02/17/focus-ville-cyclable>

Au niveau des ponts, une séparation physique des piétons et des voitures sera mise en place lorsque cela est possible sans travaux de grande ampleur.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Une Commission circulation sera mise en place et une vaste concertation sera lancée.

Les axes mentionnés sont gérés par le Conseil Départemental. D'autres axes, directement sous la responsabilité de la Commune, bénéficieront d'actions en faveur de la pratique du vélo.

Action n°5

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Les 4 gares de RER, les marchés et zones commerçantes, les pôles culturels et sportifs, les établissements scolaires.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous voulons créer un réseau cohérent et sécurisé permettant de relier les principaux lieux d'activité de la commune. Ce réseau sera pensé pour être relié au futur RER Vélo

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

il est essentiel de créer des parcours cyclables pour rejoindre les lieux importants de la ville et permettre ainsi de pouvoir se déplacer librement et en toute sécurité.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Le réseau de pistes cyclables structurant que nous proposons est visible au lien suivant :

<https://saintmaurencommun.fr/2020/02/17/focus-ville-cyclable/>

Notre réseau cyclable s'inscrit en complémentarité avec des itinéraires secondaires qui relieront les points d'intérêts (marchés, RER, rue commerçantes).

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Déjà validé par la Commission Vélo et figurant dans le plan triennal.

Action n°6

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Se saisir de la dynamique du RER V pour renforcer les interconnexions entre Saint-Maur et ses nombreuses villes voisines.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous voulons que notre futur réseau soit relié au RER Vélo, entre autres aux branches A et D du RER vélo.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Nous agissons pour soutenir RER V au niveau de l'EPT

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Nos parcours verts doivent être connectés avec les autres villes du territoire Paris Est Marne et Bois et avec les communes voisines comme Créteil.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Le réseau de pistes cyclables que nous proposons est visible au lien suivant :

<https://saintmaurencommun.fr/2020/02/17/focus-ville-cyclable/>

Notre réseau cyclable structurant s'inscrit en complémentarité avec le RER Vélo que nous soutiendrons et avec des itinéraires secondaires qui relieront les points d'intérêts (marchés, RER, rue commerçantes).

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°7

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Passer la ville à 30 km/h est la première proposition de notre programme mobilité. Nous réaliserons les aménagements de façon progressive mais le plus rapidement possible.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Nous le ferons progressivement et en concertation avec les riverains

Laurent Dubois (Ensemble Préserveons Saint-Maur)

La zone 30km/h est une bonne chose mais pas mise en place comme aujourd'hui. Les pistes à contre-sens sont dangereuses dans des rues étroites. Cela va à l'encontre de l'idée originelle.

Nous proposons une remise à plat de la zone 30km/h dans certains quartiers pour une meilleure fluidité et sécurité des usagers de la route, cyclistes, automobilistes...

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous prévoyons de développer les zones 30 km/h à proximité des écoles et sur les voies secondaires / quartiers résidentiels.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Ce point est un élément de réflexion majeur et certaines zones, dont des tronçons des bords de Marne, sont déjà limités à 30km/h

Action n°8

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous avons prévu de mettre en place des zones avec des restrictions de circulation, en priorité aux abords des écoles. Nous commanditerons une étude sur le plan de circulation pour diminuer le trafic de transit.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Oui sur le principe mais en ouvrant une concertation sur le plan de déplacement dans la Ville

Laurent Dubois (Ensemble Préserveons Saint-Maur)

Nous voulons tout d'abord sécuriser les passages piétons en ville et notamment autour des écoles. Pourquoi ne pas tester la piétonisation temporaire devant les écoles au moment des sorties des élèves.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous prévoyons de développer les zones 30 km/h à proximité des écoles et sur les voies secondaires / quartiers résidentiels. Nous étudierons d'éventuels passages en sens unique de certaines rues dans le cadre d'une refonte du schéma de circulation co-construite avec les habitant-e-s.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°9

Transformer en zone piétonne Certaines des rues les plus commerçantes.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous avons l'intention de rendre piétonnes certaines rues commerçantes en concertation avec les habitants et les commerçants

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Oui en faisant dans un premier temps des expérimentations en lien avec les commerçants

Laurent Dubois (Ensemble Préserveons Saint-Maur)

Parfaitement d'accord. Cela est à tester notamment avenue Charles DE GAULLE le samedi matin et rue Saint-Hilaire le dimanche matin.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°10

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Ces dispositifs de sécurité seront au cœur de nos futures réalisations concernant le vélo.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Quand c'est possible et en lien avec les réductions de vitesse

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Ok pour les sas-vélos. A voir pour les double-sens cyclables et cédez le passage. Rénovons déjà la voirie car de bonnes mesures ne peuvent exister sans une voirie en bon état.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous étudierons cette possibilité dans le cadre de la refonte du schéma de circulation co-construite avec les habitant-e-s en cherchant à garantir en toutes circonstances la sécurité des cyclistes, piétons et automobilistes.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Déjà fait en partie et généralisation à l'étude.

Action n°11

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment notamment dans toutes les zones résidentielles et aux abords immédiats des établissements scolaires.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous avons l'intention de nous conformer à la loi et généraliser les double-sens cyclables dans les zones 30.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Déjà répondu en amont.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°12

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Cela rejoint notre volonté, déjà exprimée dans notre réponse à l'action 8, de diminuer de façon importante le trafic autour des établissements scolaires

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Déjà répondu en amont

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous prévoyons de développer les zones 30 km/h à proximité des écoles et de renforcer la présence d'agents municipaux sur le terrain pour les périodes d'entrées et de sorties des écoles.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

A l'étude.

Action n°13

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Répondre à la demande à proximité des gares en reconvertissant des places de stationnement voiture, et partout dans la ville, positionner les arceaux là où le besoin existe en privilégiant l'emprise sur la voirie plutôt que sur les trottoirs.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous mettrons en place des arceaux sur des places de stationnement automobile, et cela en concertation avec les associations d'usagers de la bicyclette.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Il est indispensable de mieux aménager les emplacements stationnement vélos. Les sécuriser, y installer des arceaux adaptés, les couvrir et y installer des caméras.

Nous voulons également installer des stations de gonflage mécanique ainsi que des petits totem de matériels de petite

réparation.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°14

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous étudierons les possibilités d'aménager des espaces pour les vélos/trottinettes dans les bâtiments publics.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Oui et les sécuriser et les couvrir!

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous étudierons cette possibilité et agirons en fonction de l'espace disponible aux abords de chaque école / équipements publics. A défaut, des arceaux vélo seront systématiquement implantés.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°15

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Cette mesure de sécurité pour les piétons et les cyclistes est indispensable.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

A étudier

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Action démarrée

Action n°16

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous œuvrerons pour modifier le PLU dans le sens d'une obligation plus ambitieuse en matière de stationnement vélo dans les nouvelles constructions.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

A étudier

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous prévoyons une révision en profondeur du PLU pour associer plus harmonieusement activités économiques et habitat en favorisant l'implication des citoyens et des associations dans les choix d'urbanisme. Les stationnements vélo auront toute leur place dans cette réflexion.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°17

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Les associations seront associées très étroitement à la mise en œuvre de notre future politique cyclable et à ce titre se verront proposer l'accès à des locaux gratuits leur permettant de se réunir. D'autres locaux, pour les ateliers de réparation, pourront être confiés aux associations.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Déjà répondu en amont.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous prévoyons de soutenir le tissu associatif de manière accrue en impliquant réellement les associations dans l'élaboration des politiques municipales et nous prévoyons la mise à disposition gratuite de salles pour les associations de la ville (à la demande). Nous prévoyons dans ce cadre de créer dans chaque quartier une maison des associations et des services publics (dotée d'un point mairie).

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Actions mises en place ou en cours (ex récent : Cyclo recyclé)

Action n°18

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Le développement d'une culture vélo nécessite de mobiliser le système scolaire et à ce titre nous agissons, entre autres par le biais des activités péri-scolaires pour favoriser l'apprentissage du vélo, au besoin en équipant les écoles de vélos.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Ok et développer le permis piéton-vélo

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Nous prévoyons de soutenir l'activité des enseignants au travers d'aides aux projets éducatifs pour les écoles / classes et nous prévoyons aussi un financement municipal des activités culturelles des classes de primaire et de maternelle. Les projets associés au vélo y seront éligibles.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°19

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Je me déplace presque exclusivement en vélo et c'est aussi le cas de la plupart des membres de la liste. Membres de la liste qui militent déjà, pour un certain nombre, dans les associations d'usagers de la bicyclette Saint-Mauriennes.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Oui mais cela ne doit pas être une simple opération de communication

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Les élu-e-s de notre liste qui le peuvent se déplaceront autant que faire se peut en vélo.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Déjà fait !!

Action n°20

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Il est évident pour nous que favoriser l'usage du vélo passe en 1er lieu par une politique incitative en direction des agents municipaux. Le forfait de mobilité durable est l'un des leviers que nous utiliserons.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Oui, c'est un de nos engagements auprès des agents municipaux.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Déjà fait.

Action n°21

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Nous soutiendrons toute démarche citoyenne ou associative voulant mettre en place des pédibus ou/et des vélobus.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

en relation avec les associations de parents d'élèves qui doivent porter le projet

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

A étudier toujours sous réserve d'avoir rénové voirie et trottoir en amont.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Notre programme prévoit la mise en place d'un "plan marche" co-construit avec les citoyen-ne-s associée à la création de lignes de pédibus pour accompagner à l'enfant sans véhicule.

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Étude en cours et pilote envisagé

Action n°22

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Le stationnement illicite sur trottoir et aménagement cyclable entrave la circulation des piétons et des cyclistes et constitue un danger pour eux. Il doit donc être réprimé dans un souci de sécurité et d'accessibilité pour les usagers les plus faibles.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Oui. Cela peut se faire avec une refonte de la police municipale et une hausse des effectifs. L'idée est de faire de la prévention au début et verbaliser ensuite.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Pas de commentaire

Action n°23

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Toute nouvelle politique en matière de déplacement doit avoir un volet communication et pédagogique important pour se donner toutes les chances de réussite.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Pas de commentaire

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Cela va de soi avec la création d'un véritable guide du vélo en ville, reprenant les installations municipales favorisant le vélo et les mobilités dans leur ensemble.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Pas de commentaire

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

Plan de communication pour tous les usagers de la voie publique et pas uniquement pour les cyclistes.

Commentaires généraux

Céline Vercelloni (Saint-Maur Ecologie Citoyenne)

Notre objectif est de faire de Saint-Maur une ville où l'on peut circuler en toute sécurité, où l'on peut stationner son vélo facilement à destination ; un collégien doit pouvoir emprunter des pistes cyclables de manière autonome sans risque, les trajets en familles ne doivent pas être des moments anxiogènes.

Frédéric Louradour (Saint Maur Avenir Matthieu Fernandez)

Nos priorités sont de sécuriser les déplacements en vélo et de rendre les liaisons avec les autres villes plus faciles (RER V) pour développer la pratique de ce mode de transport. Cette politique se fera de façon concertée et intégrera les déplacements à pied et par d'autres moyens non polluant (navette électrique, ..)

Laurent Dubois (Ensemble Préservons Saint-Maur)

Notre liste Ensemble Préservons Saint-Maur souhaite développer une circulation partagée et apaisée. Nous refusons

d'opposer les mobilités entre elles. Il est indispensable de faire évoluer les mentalités et garantir un partage de la voirie entre auto, vélo, motos et piétons...

Notre programme va dans ce sens avec des propositions claires comme la mise en place d'un plan de circulation et des mobilités soutenu par un expert en la matière Bernard Darniche.

Nous proposerons également une aide à l'achat de vélos électrique.

Laurent Hâvre (Saint-Maur en commun)

Déjà essentiel au quotidien de chacun-e, le développement et l'amélioration de l'offre de transports et de mobilités est aussi un enjeu majeur pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et réussir la transition écologique. C'est pourquoi nous agissons résolument pour faciliter la mobilité de tou-te-s, diminuer la pollution générée par les transports et favoriser un meilleur partage de la voirie à Saint-Maur. Dans ce cadre, nous voulons inciter aux mobilités douces mais aussi renforcer et diversifier le maillage des transports en commun ou à la demande. Toutes nos propositions sont disponibles dans notre programme détaillée : <https://fr.calameo.com/read/006143301ecc2328c0d9a>

Germain Roesch (Saint-Maur ! Au cœur de nos choix)

De nombreuses initiatives ont été prises récemment par la majorités municipales.

Les actions en faveur du vélo seront amplifiées et la révision du plan de circulation contribuera au développement et à la promotion des moyens de locomotion doux.)